

PRÉSIDENCE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

Paris, le 22 Avril 1991

*Le Charue de Mission*

N O T E

à l'attention de Monsieur le Président de la République

--:--

ENTRETIEN AVEC M. JUVENAL HABYARIMANA,  
Président de la République du RWANDA

--:--

Mardi 23 avril 1991 - 11 H.

La venue en France du Président HABYARIMANA, qui se rendra ensuite à BRUXELLES, intervient à un moment crucial pour l'évolution intérieure du RWANDA et le règlement du conflit qui l'oppose aux rebelles du FPR (Front Patriotique Rwandais), .

- ou bien doit désormais prévaloir la logique de paix, engagée par l'accord de cessez-le-feu signé le 29 mars au ZAIRE, et s'engager parallèlement la démocratisation annoncée le 4 avril par le Président HABYARIMANA ;

- ou bien l'ensemble de la sous-région risque de perdre cette chance historique et, comme d'autres parties de l'AFRIQUE, de s'installer durablement dans une logique de guerre civile, dont les régimes actuels ne peuvent qu'être les victimes, à court ou moyen terme.

## I - LE CONTEXTE DE L'ENTRETIEN

a) - Plusieurs développements essentiels sont intervenus :

1 - l'aboutissement de la médiation dont le Président MOBUTU était chargé depuis plusieurs mois entre le Gouvernement de KIGALI et les rebelles du FPR ; l'accord de cessez-le-feu signé à la N'SELE le 29 mars prévoit notamment :

- la vérification et le contrôle du cessez-le-feu par un groupe d'observateurs militaires neutres, sous la supervision du Secrétaire Général de l'O.U.A. : son commandement a été confié à un officier tanzanien, le Général MBITA .

- le retrait des troupes étrangères dès la mise en place effective de ce groupe d'observateurs, à l'exception des coopérants militaires ;

- l'ouverture d'un dialogue politique, dans un délai de quinze jours.

2 - L'amorce du processus de démocratisation promis par le Chef de l'Etat rwandais : la commission nationale de synthèse a en effet déposé son rapport le 9 avril. Il devrait rapidement conduire à :

- une réforme constitutionnelle, d'ici le 15 mai, destinée à autoriser le multipartisme ;

- la création de plusieurs formations politiques, avec notamment la transformation du parti unique actuel, le MNRD ("Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement") ;

- l'organisation d'élections législatives et présidentielles qui pourraient se tenir d'ici la fin de l'année.

b) - La préparation par le HCR d'une conférence internationale des donateurs, selon le mandat qui lui a été confié par le Sommet des Chefs d'Etat de la région, réuni à DAR-ES-SALAM, le 19 février dernier. Cette conférence devrait avoir lieu fin octobre et permettre de trouver les fonds nécessaires à :

- la réinstallation au RWANDA de ceux des réfugiés qui souhaiteraient y revenir ;

- l'insertion définitive (et la naturalisation) de ceux qui préféreraient rester dans leurs pays d'accueil actuels (essentiellement l'OUGANDA).

c) - Les incertitudes et les motifs d'inquiétude demeurent cependant fort nombreux :

- Les réticences du gouvernement rwandais à accepter la logique du cessez-le-feu ; les autorités de KIGALI redoutent en effet les conséquences d'un accord qui place le FPR en position d'interlocuteur privilégié.

L'armée rwandaise a donc ces derniers jours saisi le prétexte de quelques escarmouches pour s'efforcer de chasser les éléments rebelles des rares positions qu'ils occupaient encore dans la région des volcans. D'importantes fournitures de matériel militaire sont, par ailleurs, en cours d'acheminement vers KIGALI.

- L'attentisme du F.P.R. : le mouvement rebelle campe en effet sur des positions maximalistes ; ses deux revendications principales demeurent la création d'un gouvernement d'union nationale (auquel il participerait) et l'intégration de ses troupes dans l'armée rwandaise. Présentées ainsi, ces demandes paraissent inacceptables par les autorités de KIGALI.

- Les retards dans le déploiement du groupe d'observateurs : il s'explique sans doute par la lenteur habituelle de l'O.U.A., largement explicable par son manque de moyens matériels ; il est dû aussi au refus du gouvernement tanzanien d'accorder la participation de son contingent d'observateurs.

- Les marges de manoeuvres étroites dont dispose le Président HABYARIMANA : il doit notamment composer avec l'influence des milieux extrémistes Hutus, fortement représentés aussi bien au sein de l'armée que dans son entourage.

## II - THEMES D'ENTRETIEN

Le Président HABYARIMANA exprimera probablement la reconnaissance de son pays pour l'aide que la FRANCE lui a apportée depuis des mois et dans plusieurs domaines :

- la présence rassurante des parachutistes du détachement NOROIT, prolongée déjà à deux reprises depuis octobre dernier : même si leur mission demeure limitée à la protection des ressortissants français ;

- la coopération militaire renforcée au mois de mars par l'envoi d'un D.A.M.I. ("Détachement d'Assistance Militaire et d'Instruction") composé d'une trentaine d'officiers instructeurs ;

- la récente décision d'attribution d'une subvention d'ajustement structurel de 70 MF.

Face aux nouvelles demandes que ne manquera sans doute pas d'adresser le Président rwandais, tout en adoptant une attitude de compréhension, pourraient être exprimées les recommandations suivantes :

1 - A propos des questions militaires, les autorités de KIGALI doivent savoir qu'elles pourront continuer à compter

sur l'appui de la FRANCE. La présence active de coopérants militaires et la fourniture régulière de munitions de remplacement en ont témoigné au cours des derniers mois.

Toutefois, notre soutien ne saurait aller à l'encontre des engagements réciproques pris par les deux parties lors de la signature du cessez-le-feu. Il pourrait à cet égard être indiqué au Président HABYARIMANA, notre désir de voir respecter-scrupuleusement la lettre et l'esprit de l'accord du 29 mars et donc notre souhait que le groupe d'observateurs neutres soit au plus tôt réellement opérationnel sur le terrain. Nous sommes en liaison à cet propos avec l'O.U.A., auquel nous souhaitons apporter le soutien logistique ou financier nécessaire ;

Le Président HABYARIMANA pourrait être encouragé à adopter une attitude de modération. Les troupes rwandaises disposent, en effet, aujourd'hui d'un avantage certain sur le terrain.

Comme le suggère M. JOXE et votre Etat-Major Particulier, le Chef de l'Etat rwandais pourrait être informé du prochain retrait du détachement NOROIT, dont la mission deviendra caduque avec l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Il se pourrait que le Président HABYARIMANA vous demande enfin un appui militaire accru afin de lui permettre de conduire le processus de démocratisation à l'intérieur du pays, sans que l'insécurité entretenue par l'OUGANDA en compromette le bon déroulement.

Après plus de six mois de conflit et les pertes et destructions subies, les forces armées rwandaises (F.A.R.) ont des besoins réels, - en fourniture et remise en état ou à niveau opérationnel de :

. blindés (remplacement - rénovation ou réparation concernant le parc de véhicules blindés),

. artillerie (acquisition de mortiers de 120 MM. en particulier),

. hélicoptères (remplacement - accroissement du parc),

- corrélativement en formation de spécialistes, surtout "hélicoptères".

## 2 - A propos de l'évolution politique intérieure :

Le Président HABYARIMANA s'attend à être interrogé sur ce point et est susceptible d'annoncer certaines décisions en cours d'examen ces derniers jours à KIGALI.

Des précisions pourraient donc lui être demandées sur le calendrier qu'il souhaite effectivement adopter pour instaurer le régime pluraliste qu'il a annoncé.

Les évènements que connaît l'AFRIQUE depuis maintenant un an montrent, en effet, que les aspirations populaires ne sauraient longtemps être contenues.

3 - Quant au soutien diplomatique de la FRANCE, il pourrait constituer le dernier des thèmes d'entretien. Le Président HABYARIMANA sait que nous nous sommes faits de manière insistante l'avocat de son pays, tant dans les instances internationales qu'auprès de ses voisins immédiats.

La réunion à PARIS, le 20 mars dernier, du groupe consultatif de la Banque Mondiale a fourni récemment une nouvelle occasion à la diplomatie française de faire valoir les efforts d'ajustement structurel consentis par le RWANDA. Il est probable que le Chef de l'Etat rwandais aborde ce thème, non seulement pour remercier la FRANCE du rapide décaissement de la première tranche de 50 MF, mais aussi pour lui demander de faire usage de son influence pour obtenir des autres bailleurs le versement rapide des contributions annoncées.

Le Président HABYARIMANA doit cependant avoir conscience que les efforts, que la FRANCE n'a cessé de déployer, seraient rendus plus difficiles si le RWANDA ne gagnait pas par des gestes significatifs la confiance de ses voisins.

Ce pourrait être l'occasion d'aborder le thème du nécessaire retour au pays des réfugiés rwandais qui le souhaiteraient. La Conférence de DAR-ES-SALAM s'est heureusement conclue sur des engagements réciproques de l'ensemble des pays de la région. La FRANCE travaille à ce propos en active collaboration avec le H.C.R. ./.

*Gilles Vidal*

Gilles VIDAL.